
ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 21.047

L'an deux mille vingt et un, le 19 mars, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 mars 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 mars 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Didier SIMONNET
Mme Madeline TANTIN représentée par M. Gilbert LOUX
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « SCOLAIRE ET FORMATION »

RAPPORTEUR : Mme BEUVELET-HUBERT

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission « Scolaire et Formation », qui s'est réunie le 23 mars 2021, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

Accusé de réception en préfecture
017-21 1703000 20210319 DCM31057 DE
Date de télétransmission : 23/03/2021
Date de réception préfecture : 23/03/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Scolaire,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

○ ORCHESTRE D'HARMONIE DU COLLEGE EMILE ZOLA	1 000,00 €
○ MAISON DES LYCEENS DU LYCEE CORDOUAN	500,00 €
○ LA MAISON DES LYCEENS DU LYCEE DE L'ATLANTIQUE	1 000,00 €
○ ECOLE MATERNELLE DE L'YEUSE	1 300,00 €
○ ECOLE ELEMENTAIRE LA CLAIRIERE	1 000,00 €
○ ECOLE MATERNELLE LA CLAIRIERE	725,00 €
○ ECOLE MATERNELLE LOUIS BOUCHET	1 284,00 €
○ ECOLE PRIMAIRE LOUIS BOUCHET	1 500,00 €
○ OGEC ECOLE STE MARIE	1 500,00 €
○ MFR DE CRAVANS	105,00 €
○ FOYER D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF FOYER DU CFA (Campus des Métiers et de l'Artisanat – JOUE-LES-TOURS)	35,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 20.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed name 'Patrick MARENGO'.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales le 23 mars 2021
Certifié Conforme
Mairie de Royan le 23 mars 2021
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



A smaller handwritten signature in blue ink, written over the printed name 'HUBERT THOMAS'.